



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 01 octobre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 01 octobre 2019, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 06/2019,

après audition du rapport de la commission des finances chargée de son étude, considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'autoriser la Municipalité à constituer un DDP sur la parcelle n°669 « champ du Trey », à Carrouge, en faveur de l'ASIJ.

Ainsi délibéré en séance du premier octobre deux mille dix-neuf.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet

